

ÊTRE ÉTUDIANT EN FRANCE OU DANS D'AUTRES PAYS EUROPÉENS : UNE PHASE DE TRANSITION VERS L'INDÉPENDANCE OU UNE EXPÉRIENCE CONTINUE AU COURS DE LA VIE ?

ODILE FERRY,
responsable des études à l'OVE

ENCADRÉ 1: LE PROJET EUROSTUDENT

Depuis ses débuts en 1994, le projet EUROSTUDENT vise à fournir des données sociales fiables et comparables sur les étudiants des pays européens, en rassemblant des enquêtes nationales. Il se concentre principalement sur le contexte socio-économique et les conditions de vie des étudiants et permet des comparaisons approfondies entre pays. Les résultats présentés ici sont quelques-

unes des principales conclusions de la 6ème édition du projet EUROSTUDENT, auquel 28 pays de l'Espace européen de l'enseignement supérieur ont contribué entre 2016 et 2018. Toutes les analyses sont basées sur le rapport complet *Social and Economic Conditions of Student Life in Europe* publié en mars 2018 et les graphiques ont été générés à l'aide de la base de données EUROSTUDENT VI (les

deux sont disponibles sur le site internet www.eurostudent.eu). Les indicateurs pour la France sont basés sur l'enquête Conditions de vie des étudiants 2016.

Être étudiant recouvre des réalités différentes d'un pays à l'autre. Par exemple, dans les pays de l'Europe du nord, il n'est pas rare que les étudiants aient déjà fondé une famille et acquis une solide expérience professionnelle, alors qu'en France, ils sont pour la plupart jeunes et dépendent souvent beaucoup du soutien de leur famille. La comparaison de la situation

des étudiants dans les pays européens offre une perspective sur les conditions de vie des étudiants, dans différents contextes d'aides publiques et de systèmes d'enseignement supérieur. Cet OVE Infos aborde différents thèmes du projet EUROSTUDENT. Les sujets abordés permettent de saisir les principales différences selon les caractéristiques des populations étudiantes nationales (âge,

formation, étudiants avec enfants). L'accent est également mis sur le passage de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur et sur la mobilité internationale. Une description des conditions de vie (logement, ressources, dépenses et travail rémunéré) complète le tableau général.

ENCADRÉ 2 : POINT MÉTHODOLOGIQUE

Pour donner un aperçu des conditions de vie des étudiants en Europe, nous avons sélectionné 10 pays : la France (FR) et les pays voisins pour lesquels les données sont disponibles (Allemagne (DE), Italie (IT) et Suisse (CH)), deux pays d'Europe du Nord (Suède (SE) et Danemark (DK)), deux pays de l'Europe de l'Est (Hongrie (HU) et Slovénie (SI)) ainsi que l'Islande (IS) et le Portugal (PT).

Pour être comparables dans l'espace eu-

ropéen de l'enseignement supérieur, les principales catégories constituées pour la population étudiante se basent sur des classifications internationales : les diplômes préparés par les étudiants sont classés conformément à la CITE 2011. Le cadre en trois cycles des diplômes de l'enseignement supérieur est défini dans le Processus de Bologne. De plus, seuls les étudiants des programmes d'enseignement supérieur sont inclus et les niveaux d'études sont limités aux niveaux CITE 5

à 7 (c'est-à-dire jusqu'au niveau bac + 5 / master). Le champ de l'enquête est ainsi légèrement plus restreint que dans l'enquête française.

Cependant, des différences méthodologiques sont observées dans certains pays : les résultats de l'enquête en Italie et en Allemagne, par exemple, ne tiennent pas compte des étudiants internationaux. Et, si la plupart des pays ont mené leur enquête en 2016, l'Italie et l'Islande l'ont menée en 2017.

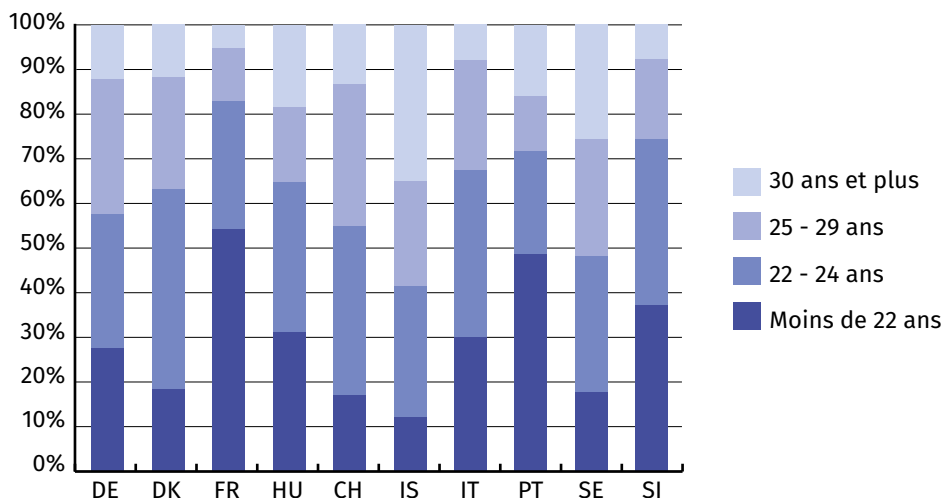
LES ÉTUDIANTS FRANÇAIS : UNE POPULATION JEUNE

L'âge de la population étudiante varie considérablement d'un pays à l'autre. La France a la population étudiante la plus jeune avec un âge moyen de

22,8 ans et 83% de la population étudiante a moins de 25 ans. L'âge moyen de la population étudiante est supérieur à 25 ans au Danemark, en Suisse, en Hongrie, en Suède

et en Islande. Plus de la moitié de la population étudiante a 25 ans ou plus en Suède et en Islande (respectivement 52% et 59%).

GRAPHIQUE 1 : RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LEUR ÂGE (EN %)



Source : Base de données EUROSTUDENT VI.

En Hongrie, la proportion relativement élevée d'étudiants âgés de 30 ans et plus (18,6%) peut s'expliquer par la proportion relativement élevée d'étudiants à temps partiel et qui exercent souvent une activité rémunérée en parallèle de leurs études¹. En Islande, l'âge moyen plus élevé des étudiants terminent leurs études secondaires à 20 ans (l'enseignement secondaire commence à 16 ans et dure quatre ans). Dans tous les pays sauf le Danemark et

dans une moindre mesure en France, les étudiants des programmes à forte intensité (qui comptent plus de 40 heures par semaine consacrées à des activités liées aux études) sont plus jeunes que ceux des programmes moins intensifs. En France, par exemple, les classes préparatoires aux grandes écoles entrent dans la catégorie des programmes à haute intensité. Ces programmes d'études de 2-3 ans très exigeants commencent juste après le baccalauréat et offrent une formation préparant aux

examens de sélection des grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce en particulier.

De plus, les étudiants qui dépendent² financièrement du soutien familial et ceux qui dépendent des aides publiques sont en moyenne les plus jeunes des pays européens. Ceci est lié à l'augmentation, avec l'âge, de la proportion d'étudiants qui travaillent.

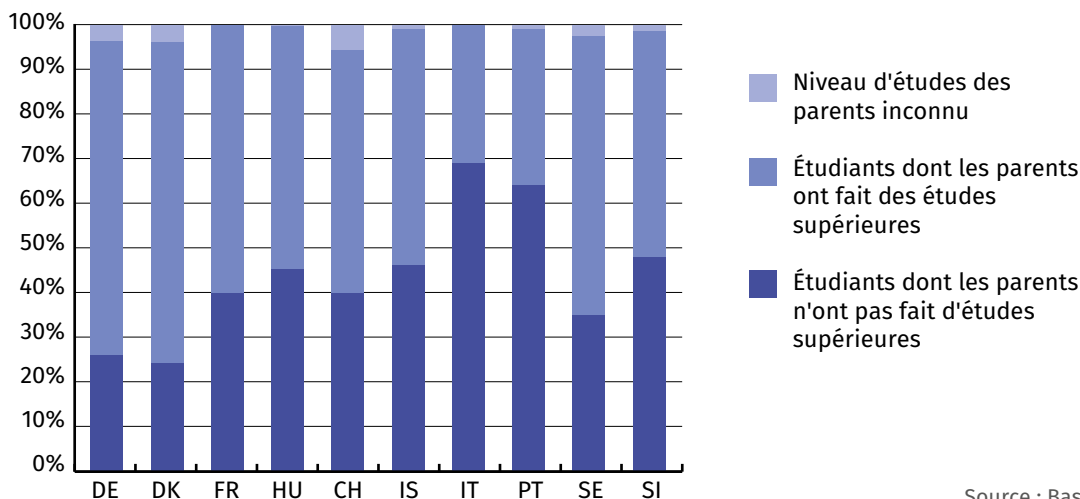
¹ En Hongrie, les étudiants âgés de 30 ans et plus exercent majoritairement une activité rémunérée régulière au cours de l'année (85 %) et 93 % de ceux qui exercent une activité rémunérée se considèrent prioritairement comme des « travailleurs » plutôt que comme

des étudiants.

² Les étudiants sont considérés « dépendants » d'une ressource financière si plus de la moitié de leur revenu total provient de cette source.

DES PARENTS PLUS DIPLÔMÉS

GRAPHIQUE 2 : NIVEAU D'ÉTUDES DES PARENTS (EN %)



Source : Base de données EUROSTUDENT VI.

La proportion d'étudiants dont les parents n'ont pas fait d'études supérieures, c'est-à-dire dont le niveau de scolarité des parents n'excède pas celui du deuxième cycle du secondaire (baccalauréat), varie considérablement selon les pays. Dans les pays EUROSTUDENT sélectionnés, cette proportion varie de 24 % au Danemark et 26 % en Allemagne à 64 % au Portugal et 69 % en Italie.

Le niveau d'instruction des mères des étudiants ne diffère pas en moyenne de celui des pères dans les pays EUROSTUDENT, à quelques exceptions près. Dans environ la moitié des pays EUROSTUDENT, les mères d'étudiants ont une probabilité plus élevée que les pères de ne pas être diplômées de l'enseignement supérieur, ce qui témoigne de la tendance d'un couple à obtenir un diplôme supérieur du côté de l'homme³. Cependant, dans un peu moins

de la moitié des pays EUROSTUDENT — principalement dans les pays d'Europe de l'Est et les pays nordiques — on trouve une plus grande part de diplômés de l'enseignement supérieur chez les mères des étudiants plutôt que chez les pères.

Les étudiants dont le père n'est pas diplômé de l'enseignement supérieur sont sous-représentés dans presque tous les pays EUROSTUDENT. Néanmoins, les étudiants issus de milieux sans diplôme du supérieur (mesurés par le niveau d'éducation des pères) sont relativement bien représentés en Italie, en Suisse, au Portugal et en Islande.

Ces résultats rappellent l'intérêt de prêter attention aux trajectoires des élèves en amont de leur inscription, notamment parce que, même après avoir réussi à intégrer l'enseignement supérieur, les étudiants peuvent être confrontés à d'autres inégalités. Au

delà des inégalités d'accès, des études menées dans plusieurs systèmes d'enseignement supérieur ont mis en évidence une stratification porteuse d'inégalités. La stratification verticale fait référence à des diplômes séquentiels à différents niveaux (par exemple, cycle court — licence — master), tandis que la stratification horizontale se réfère à la différenciation au sein d'un système d'enseignement supérieur. Cela concerne, par exemple, le type d'établissement d'enseignement supérieur, ou le domaine d'études, qui varient en termes de sélectivité, de prestige académique et économique, de taux de rétention ou encore de valeur sur le marché du travail⁴.

³ Van Bavel, J. (2012). The reversal of gender inequality in education, union formation and fertility in Europe. *Vienna Yearbook of Population Research*, 10, 127-154. <https://doi.org/10.1553/populationyearbook2012s127>

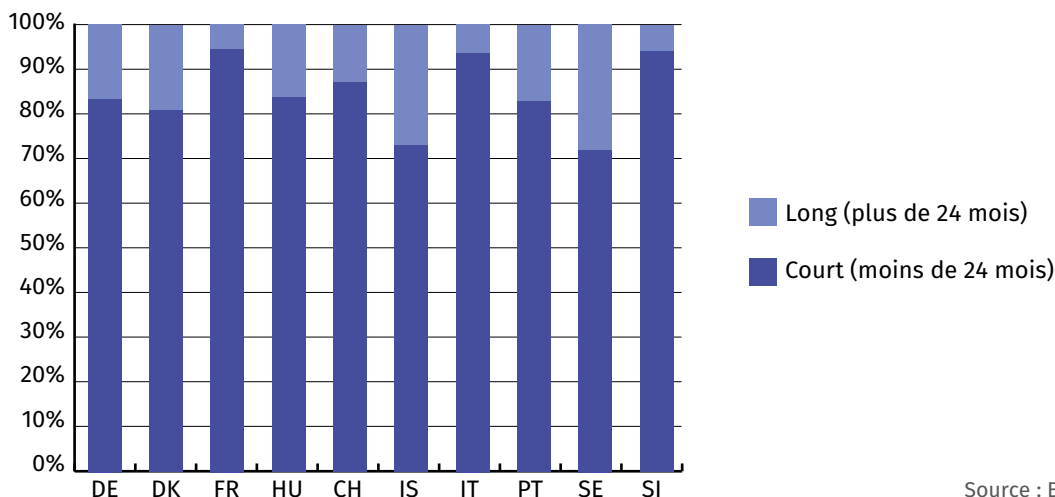
⁴ G. Marconi, Equity in tertiary education: Relevance and data availability across OECD countries. *The GAPS Think Piece*, (24), 1-10, 2015; S. Marginson, The worldwide trend to high participation higher education: dynamics of social stratification in inclusive systems, *Higher Education*, 72(4), 413-434, 2016; M. Triventi, Stratification

in higher education and its relationship with social inequality: A comparative study of 11 European countries, *European Sociological Review*, 29(3), 489-502 (retrieved from https://www.researchgate.net/profile/Moris_Triventi/publication/275143780_Stratification_in_Higher_Education_and_Its_Relationship_with_Social_Inequality_A_Comparative_Study_of_11_European_Countries/links/572b2df108aef7c7e2c6ab29.pdf), 2013.

LE MODÈLE DOMINANT : UNE TRANSITION DIRECTE VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Dans l'ensemble des pays EUROSTUDENT, la plupart des étudiants passent directement de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur, c'est-à-dire dans un délai de deux ans. En France, en Italie et en Slovénie, plus de 90 % des étudiants sont dans ce cas, tandis qu'au Danemark, en Islande et en Suède, au moins 20% des étudiants entrent dans l'enseignement supérieur dans un délai de plus de deux ans.

GRAPHIQUE 3 : DÉLAI DE PASSAGE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (EN %)



Source : Base de données EUROSTUDENT VI.

Dans la plupart des pays, une transition longue vers l'enseignement supérieur est plus fréquente chez les étudiants de première génération inscrits dans l'enseignement supérieur (c'est-à-dire les étudiants dont les parents n'ont pas obtenu de diplôme d'enseignement supérieur), les étudiants non-universitaires, les étudiants dans le domaine de l'éducation (y compris la

formation des enseignants) et dépendant de leurs propres revenus.

En France notamment, cette entrée tardive est peu fréquente. La plupart des étudiants en France suivent en effet un parcours relativement rectiligne, sans interruption entre le secondaire et le supérieur, avec l'idée de se préparer au marché du travail.

Tandis qu'en Suède, par exemple, la période d'études est moins axée sur la perspective d'emplois futurs et constitue une expérience de socialisation en soi, une période de développement personnel⁵.

5 N. Charles, Enseignement supérieur et justice sociale. Sociologie des expériences étudiantes en Europe, La Documentation française, Coll. Études & recherche 2015.

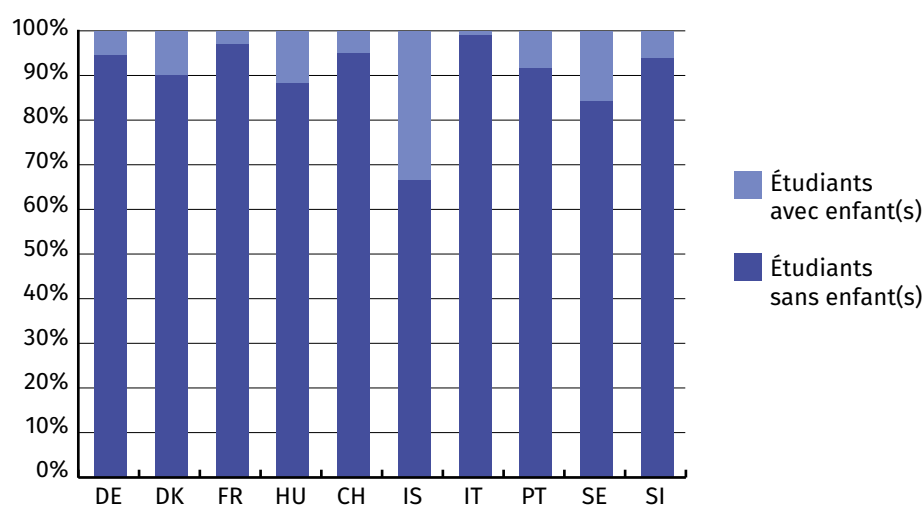
UNE PLUS PETITE PROPORTION D'ÉTUDIANTS AVEC DES ENFANTS

Dans la grande majorité des pays EUROSTUDENT, les étudiants qui ont des enfants âgés de six ans ou moins constituent au plus 10% des étudiants. Ils ne sont que 3% en France. Dans les pays sélectionnés, les proportions les plus élevées d'étudiants-parents sont observées parmi les étudiants islandais et suédois, où respectivement 16% et 33% des étudiants ont des enfants (de tout âge). Les étudiants-parents ont tendance à être plus

souvent des femmes, inscrits en licence, ayant utilisé des voies d'accès alternatives pour entrer dans l'enseignement supérieur⁶ et dans des établissements autres que les universités. Outre cette tendance générale, les étudiants ayant des enfants en France sont plus souvent des étudiants plus âgés, inscrits en master à l'université. Étudier avec des enfants en France semble être assez difficile, sans reconnaissance institutionnelle ni organisation spécifique. Par exemple, les

étudiants français qui élèvent des enfants signalent plus souvent leur incapacité à assister à tous les cours et cela concerne plutôt les mères que les pères étudiants (plus du tiers des étudiantes ayant des enfants, contre 16 % des étudiants ayant des enfants⁷). Au contraire, dans d'autres pays comme la Suède, le rythme des études est flexible et plus facilement compatible avec les obligations familiales.

GRAPHIQUE 4 : ÉTUDIANTS-PARENTS (EN %)



Source : Base de données EUROSTUDENT VI.

⁶ Sont considérés comme ayant utilisé une voie d'accès à l'enseignement supérieur alternative les étudiants qui ne possèdent pas de diplôme de deuxième cycle du secondaire ou équivalent obtenu en relation directe avec la sortie de l'école pour la première fois (Matura, Abitur, Baccalauréat, par exemple), dans le pays d'enquête ou à

l'étranger, ou l'ont obtenu plus tard dans la vie, par exemple via des cours du soir ou enseignements pour adultes.

⁷ Voir Arnaud Régnier-Loilier « Étudier et avoir des enfants - Contexte de survenue des grossesses et conséquences sur les études », OVE infos n°36, Octobre 2017.

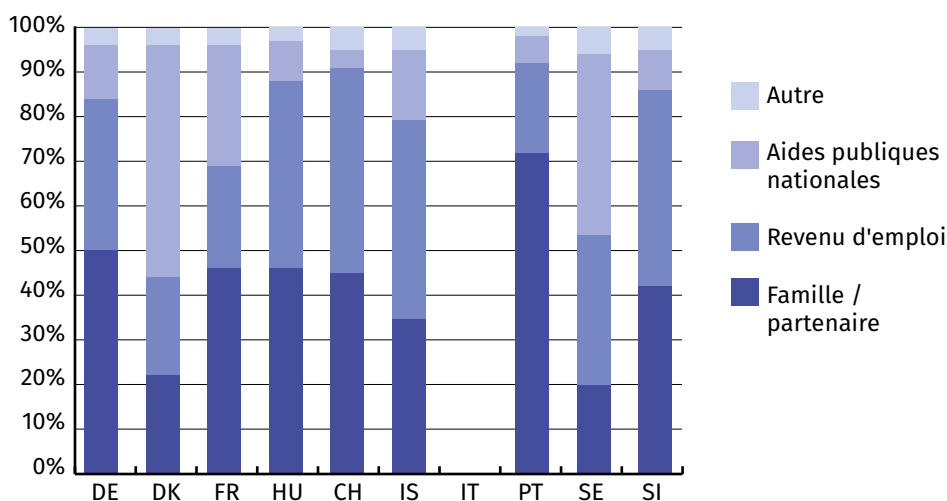
UNE AIDE FAMILIALE IMPORTANTE DANS LE FINANCEMENT DES ÉTUDES

D'un point de vue macro, le revenu mensuel total des étudiants, en incluant les dépenses des étudiants prises en charge directement par les parents, partenaires ou d'autres

personnes, provient principalement de la famille ou du partenaire et des revenus de l'étudiant lui-même. Parmi les pays sélectionnés, le financement moyen des étudiants est composé de la manière suivante: de

contributions de la famille ou du partenaire à 42%, de revenus d'emploi des étudiants à 33%, d'aides publiques nationales à 21% et d'autres sources de revenus à 4%.

GRAPHIQUE 5 : STRUCTURE DES RESSOURCES DES ÉTUDIANTS (EN %)



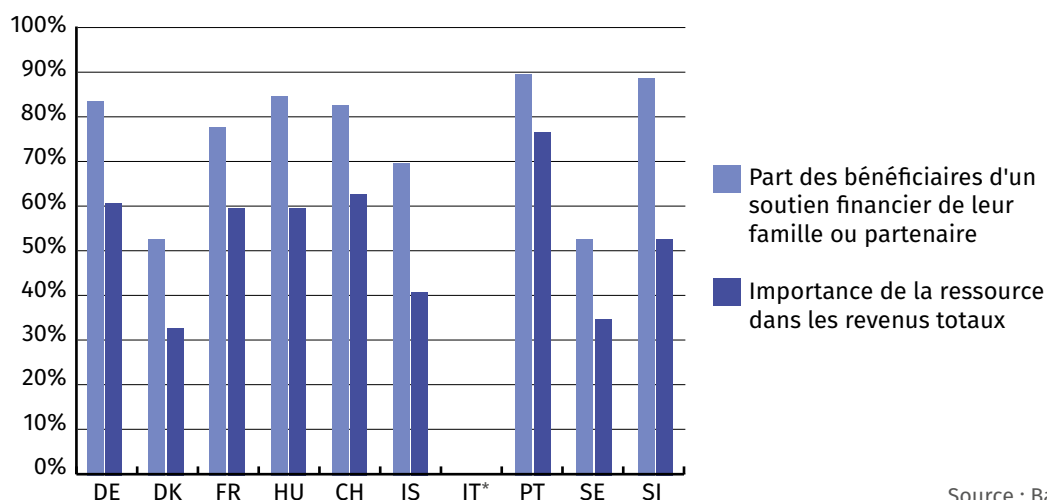
Source : Base de données EUROSTUDENT VI.

La proportion d'étudiants bénéficiant d'un soutien direct ou indirect de leur famille ou partenaire est la plus faible dans les pays nordiques, tout comme la part qu'il représente dans les ressources de l'étudiant. En effet, en Suède et au Danemark, 53% des

étudiants reçoivent des contributions de leur famille ou de leur partenaire et ce soutien financier représente respectivement 35% et 33% de leur revenu total. En France, 78% des étudiants reçoivent de l'argent ou des transferts en nature de leur famille ou

partenaire et ce soutien représente 60% du revenu mensuel total des bénéficiaires. Ces parts sont encore plus élevées dans certains pays, notamment au Portugal.

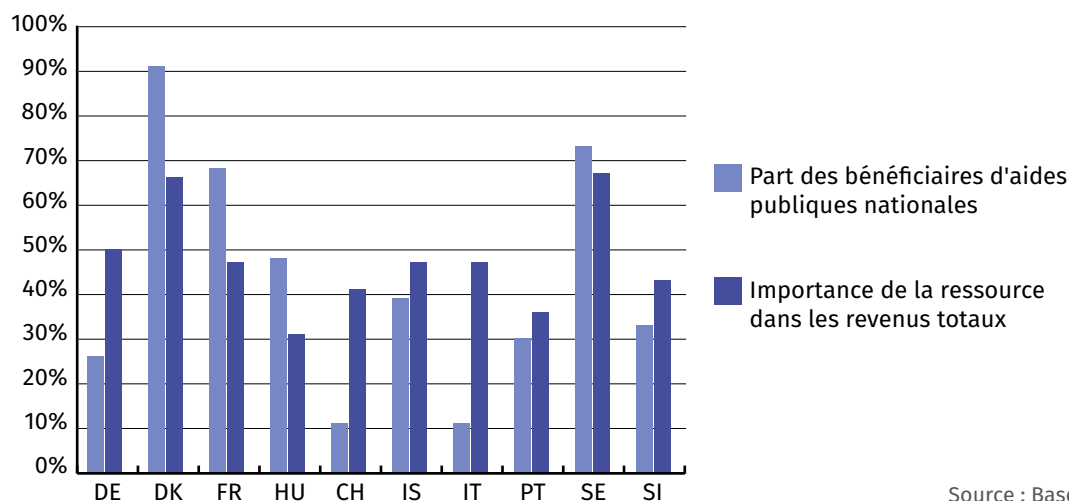
GRAPHIQUE 6 : PART DES BÉNÉFICIAIRES D'UN SOUTIEN FINANCIER DE LEUR FAMILLE OU PARTENAIRE, ET IMPORTANCE DE LA RESSOURCE (EN %)



Source : Base de données EUROSTUDENT VI.

* Cette donnée n'est pas disponible.

GRAPHIQUE 7 : PART DES BÉNÉFICIAIRES D'AIDES PUBLIQUES NATIONALES ET IMPORTANCE DE LA RESSOURCE (EN %)



Source : Base de données EUROSTUDENT VI.

La part de la population étudiante bénéficiant d'aides publiques nationales (bourses, prêts, ...) est de 43%⁸ en moyenne dans les pays observés. Certains sont largement au-dessus de cette moyenne, notamment en France (68%), en Suède (73%) et au Danemark (91%). Dans ces pays, l'État contribue largement au revenu des bénéficiaires, en particulier en Suède, puisque 67% de leur revenu total provient de l'État. En effet, en Suède, les bourses et les prêts sont universellement disponibles pour les étudiants à temps plein pendant six ans. Le montant maximal annuel est de 28 480 SEK pour la subvention (environ 2 750€) et de 71 680 SEK pour le prêt (environ 6 900€). Les étudiants à temps partiel, qui étudient au moins à mi-temps, peuvent recevoir des subventions ou des prêts proportionnels à leur rythme d'études. En 2015, 72% des étudiants ont bénéficié de bourses et 53% de prêts. Les étudiants avec enfants ont également droit à une allocation pour enfant (pour un enfant, 1050SEK par mois en 2017, soit environ 100€). Certains étudiants

peuvent également bénéficier de prêts supplémentaires, ainsi que de prêts pour les coûts supplémentaires liés à leurs études. Cela concerne par exemple les étudiants avec des coûts supplémentaires pour un double logement, des déplacements, des instruments de musique, etc. Une indemnité de logement peut également être allouée⁹.

En France, les aides publiques aux étudiants sont moins élevées, puisqu'elles représentent en moyenne 47% du revenu mensuel total des bénéficiaires. Ces aides publiques comprennent principalement des bourses pour les étudiants de moins de 28 ans, basées sur des critères sociaux (revenu familial, structure de la famille, distance de l'établissement d'enseignement supérieur...), mais également des subventions d'hébergement (APL) pour couvrir une partie des frais de logement. Les bénéficiaires de la bourse reçoivent, selon leur échelon, un montant allant de 100,8€ par mois à 554,50€ par mois pendant 10 mois par an¹⁰. Les bénéficiaires de cette bourse ont un statut spécifique,

qui leur donne un accès prioritaire aux résidences étudiantes et les dispense des frais d'inscription à l'université. D'autres bourses sont également disponibles, par exemple pour étudier ou faire un stage à l'étranger. En outre, si l'aide publique directe peut également être accordée sous forme de prêts publics ou de subventions régionales, il existe aussi une aide publique indirecte qui accorde des avantages fiscaux aux parents d'étudiants¹¹.

⁸ La moyenne est de 43 % parmi les pays sélectionnés et de 41 % dans tous les pays EUROSTUDENT.

⁹ Références: <http://database.eurostudent.eu> ; <http://www.oecd.org/education/skills-beyond-school/49729932.pdf> ; N. Charles, Enseignement supérieur et justice sociale – sociologie des expériences étudiantes en Europe, La documentation française, Coll.

Études & recherche, 2015.

¹⁰ Dans certains cas cependant, les étudiants peuvent conserver la bourse en juillet et août entre deux années d'études.

¹¹ Cette aide indirecte aux familles d'étudiants n'est pas mesurée ici..

DES COÛTS D'HÉBERGEMENT ÉLEVÉS, SURTOUT DANS LES CAPITALES

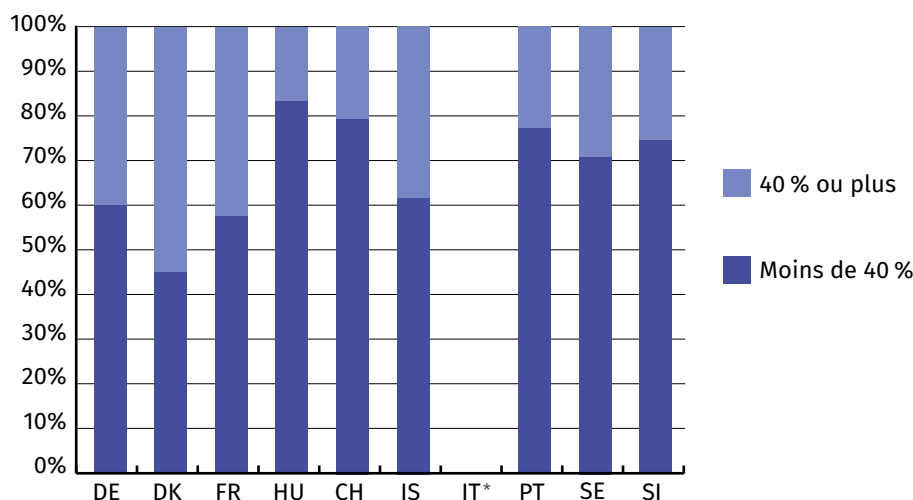
Les dépenses mensuelles totales des étudiants sont principalement affectées aux coûts de subsistance et, dans une bien moindre mesure, aux coûts liés aux études. En moyenne, dans les pays sélectionnés, les dépenses mensuelles totales des étudiants sont composées de la manière suivante: 62% de frais de subsistance payés par les étudiants, 29% de frais

de subsistance payés par leur famille ou leur partenaire, 5% de coûts liés aux études payés par les étudiants, 4% de coûts liés aux études payés par leur famille ou leur partenaire¹².

Les étudiants qui ne vivent pas avec leurs parents dépensent en moyenne plus du tiers de leurs dépenses totales en hébergement. Ce coût représente une surcharge financière

pour de nombreux étudiants qui consacrent 40% ou plus de leur revenu au logement. En effet, ils sont 17% des étudiants qui ne vivent pas avec leurs parents en Hongrie, mais 42% en France et jusqu'à 55% au Danemark.

GRAPHIQUE 8 : POIDS DES FRAIS D'HÉBERGEMENTS DANS L'ENSEMBLE DES DÉPENSES DES ÉTUDIANTS DÉCOHABITANTS (EN %)



Source : Base de données EUROSTUDENT VI.

Dans une grande majorité de pays, vivre dans les capitales augmente le coût du logement et de la nourriture pour les étudiants décohabitants, par rapport à la vie dans les petites villes (moins de 100 000 habitants). Parmi les pays sélectionnés, les différences

de coût de logement des étudiants sont assez prononcées en France, en Italie et au Portugal, avec des montants dans les capitales plus élevés de 135€ à 150€ par mois (représentant respectivement dans chaque pays un écart de 41%, 64% et 70%). Les différences de prix des denrées alimentaires sont également importantes en Allemagne

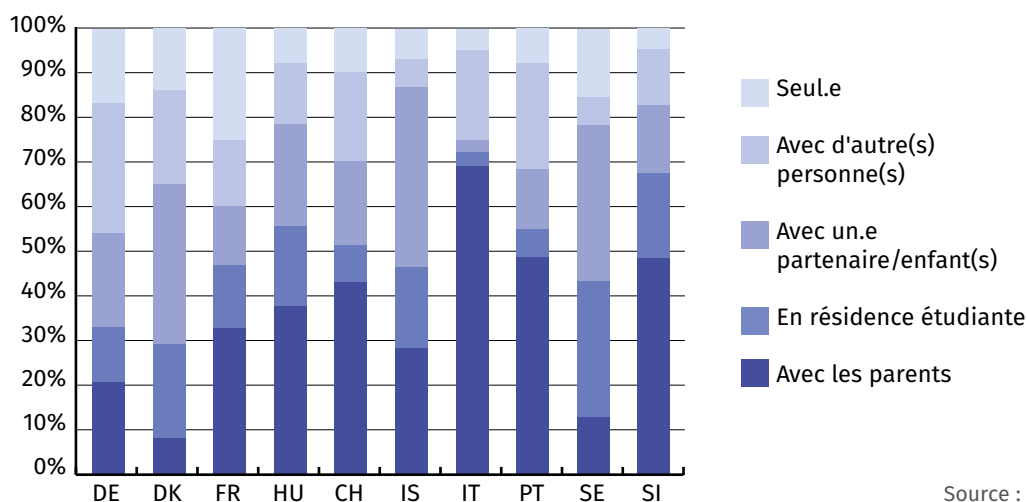
et au Portugal, les dépenses étant supérieures d'au moins 50€ par mois dans les capitales (représentant une augmentation de respectivement 38% et 30% de cette dépense). Cette différence atteint 48€ en France (+ 29%).

¹² Dans l'ensemble des pays EUROSTUDENT, les parts sont les suivantes: 60% de frais de subsistance payés par les étudiants, 29% de frais de subsistance payés par leur famille ou leur partenaire, 6% de coûts liés aux études payés par les étudiants, 5% de coûts liés

aux études payés par leur famille ou partenaire.
* Cette donnée n'est pas disponible.

UNE DÉCOHABITATION PLUS FRÉQUENTE

GRAPHIQUE 9 : MODE DE LOGEMENT DES ÉTUDIANTS (EN %)



Source : Base de données EUROSTUDENT VI.

Vivre avec les parents est la situation de logement la plus courante pour les étudiants dans environ deux tiers des pays. En effet, c'est le cas en France, en Hongrie, en Suisse, en Italie, au Portugal et en Slovénie. Dans l'autre tiers des pays, la plus grande part des étudiants vit avec leur partenaire et/ou leur(s) enfant(s), par exemple au Danemark, en Islande et en Suède. Globalement, 15% des étudiants vivent avec d'autres personnes (en dehors de résidences étudiantes). Vivre seul (en dehors d'une résidence étudiante) est la situation de logement la moins courante dans ces pays: en moyenne pour l'ensemble du pays, seulement 11% des étudiants ne partagent pas leur espace de vie. En France cependant, vivre seul est la deuxième forme de logement la plus

répandue et concerne 25% des étudiants. Alors que les étudiants ont tendance à quitter la maison de leurs parents lorsqu'ils avancent en âge, la proportion d'étudiants vivant avec leur partenaire et/ou avec leur(s) enfant(s) augmente, avec des variations selon les pays : au Danemark, par exemple, 17% des étudiants âgés de 22 ans ou moins vivent déjà avec leur partenaire et/ou des enfant(s), alors que cette proportion est beaucoup plus faible dans les autres pays pour les étudiants du même âge et n'est atteinte que par les étudiants âgés de 22 à 24 ans en Islande et par les étudiants âgés de 25 à 29 ans dans la plupart des autres pays ; exceptions faites de l'Italie et du Portugal, où les étudiants ont généralement 30 ans ou plus avant de commencer massivement

à vivre avec leur partenaire ou à avoir des enfants. Au final, parmi les pays sélectionnés, la proportion d'étudiants vivant seuls augmente avec l'âge. Pour les étudiants âgés de 22 ans ou moins, cette proportion varie de 3,3% en Italie à 23,1% en France. Lorsque les étudiants ont entre 25 et 29 ans, cette proportion varie entre 5,8% en Italie et 26,3% en France.

UNE PROPORTION MOINDRE D'ÉTUDIANTS AYANT ÉTÉ INSCRITS À L'ÉTRANGER

Parmi les pays sélectionnés, les plus grandes proportions d'étudiants ayant été inscrits temporairement à l'étranger¹³ se trouvent au Danemark, en Allemagne, en Islande et en Suède, où 10% ou plus des étudiants ont été inscrits à l'étranger. En France, la part des étudiants ayant déjà été inscrits à l'étranger est relativement faible par rapport aux pays voisins. En moyenne, parmi les pays EUROSTUDENT, les femmes, les étudiants en universités et les étudiants ayant emprunté une voie d'accès à l'enseignement supérieur « standard »¹⁴ ont plus souvent été inscrits à l'étranger que

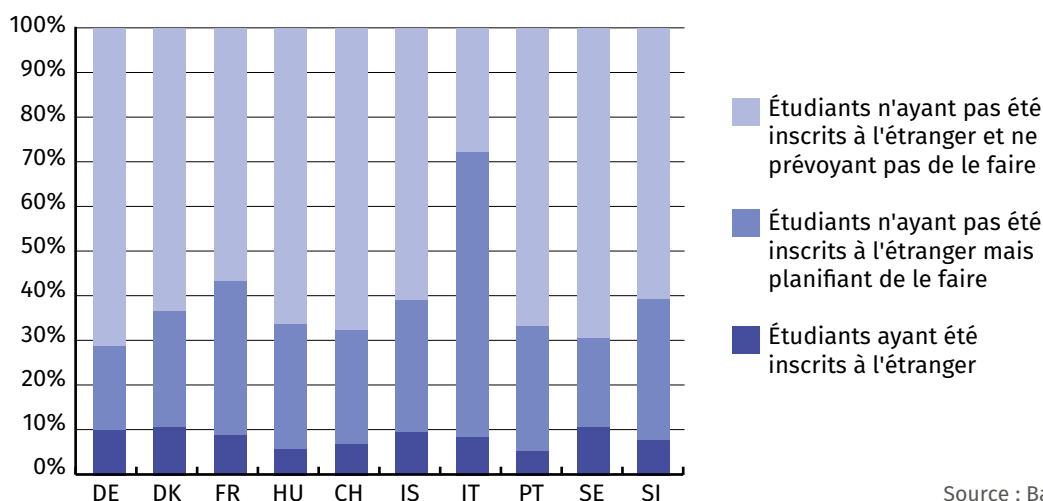
leurs homologues respectifs, mais cette tendance ne se vérifie pas dans tous les pays.

L'inscription temporaire à l'étranger varie selon les domaines d'études. Les pourcentages les plus faibles d'inscription à l'étranger s'observent, en moyenne, dans le domaine des « technologies de l'information et de la communication ». À l'inverse, les étudiants en « arts et sciences humaines », en « sciences sociales », en « journalisme et information » et en « commerce, administration et droit » ont plus souvent que la moyenne été inscrits en mobilité temporaire à l'étranger.

En France, les étudiants en université ont tendance à être moins mobiles que les étudiants des écoles d'enseignement supérieur (en particulier des écoles de commerce). Au total, jusqu'à 36% des étudiants des écoles de commerce ont été inscrits temporairement à l'étranger. Cette différence subsiste même en limitant l'analyse aux étudiants de deuxième cycle: jusqu'à 43% des étudiants des écoles de commerce ont été inscrits à l'étranger, alors qu'ils sont en moyenne 15% au même niveau en université.

10

GRAPHIQUE 10 : MOBILITÉ INTERNATIONALE TEMPORAIRE (EN %)



Source : Base de données EUROSTUDENT VI.

¹³ L'accent est donc mis sur les étudiants qui sont retournés dans leur établissement d'origine après une inscription temporaire dans un établissement étranger - par ex. dans le cadre d'un programme d'échange Erasmus (+)

¹⁴ Les étudiants sont classés comme ayant utilisé la voie d'accès standard s'ils possèdent un diplôme secondaire supérieur ou équivalent obtenu en relation directe

avec la sortie de l'école pour la première fois (par exemple Matura, Abitur, Baccalauréat), dans le pays de l'enquête ou à l'étranger, par opposition aux « étudiants ayant une voie d'accès alternative » qui ne possèdent pas une telle qualification ou l'ont obtenue plus tard dans la vie, par exemple via des cours du soir ou enseignements pour adultes.

Le taux de mobilité des étudiants dépend également de l'origine sociale¹⁵: dans les pays EUROSTUDENT, la proportion d'étudiants ayant été inscrits à l'étranger est plus importante parmi les étudiants dont les parents sont diplômés de l'enseignement supérieur. En moyenne dans ces pays, cette différence est de 4 points de pourcentage parmi les pays sélectionnés. Dans l'ensemble, une plus grande proportion d'étudiants ayant des parents diplômés du

supérieur a également effectué un stage ou un emploi à l'étranger, par rapport aux étudiants dont les parents ne sont pas diplômés du supérieur. Cependant l'écart entre les étudiants dont les parents ont obtenu un diplôme du supérieur et les autres est moins important qu'en ce qui concerne l'inscription temporaire à l'étranger. Toutefois, cette tendance ne se retrouve pas dans tous les pays. En Italie et en Slovénie en particulier, aucune différence ne peut être

trouvée entre les deux groupes en ce qui concerne les stages et emplois à l'étranger.

En France, les étudiants ayant des parents diplômés du supérieur ont plus souvent été inscrits à l'étranger ou ont effectué un stage à l'étranger. De façon similaire, on constate que les étudiants dont les parents sont cadres ou exercent des professions intellectuelles supérieures ont plus souvent été à l'étranger au cours de leurs études.

TABLEAU 1 : INSCRIPTION TEMPORAIRE DANS UNE FORMATION À L'ÉTRANGER SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME DES PARENTS (EN %)

	Parents sans / avec diplôme du supérieur	Étudiants ayant été inscrits à l'étranger	Étudiants n'ayant pas été inscrits à l'étranger mais planifiant de le faire	Étudiants n'ayant pas été inscrits à l'étranger et ne prévoyant pas de le faire	Ensemble
DE	Sans diplôme supérieur	7,5	13,7	78,8	100
	Avec diplôme supérieur	11,2	21,3	67,5	100
DK	Sans diplôme supérieur	7,9	21,5	70,5	100
	Avec diplôme supérieur	11,9	27,7	60,3	100
FR	Sans diplôme supérieur	6,1	30,3	63,6	100
	Avec diplôme supérieur	11	37,6	51,4	100
HU	Sans diplôme supérieur	3,7	21,1	75,2	100
	Avec diplôme supérieur	7,7	33,5	58,7	100
CH	Sans diplôme supérieur	6	19,7	74,2	100
	Avec diplôme supérieur	8	29,7	62,3	100
IS	Sans diplôme supérieur	6,6	21,3	72,1	100
	Avec diplôme supérieur	11,9	36,5	51,6	100
IT	Sans diplôme supérieur	7,1	64	28,9	100
	Avec diplôme supérieur	11,9	62,9	25,1	100
PT	Sans diplôme supérieur	3,8	23,1	73,1	100
	Avec diplôme supérieur	8,7	36,9	54,4	100
SE	Sans diplôme supérieur	8,8	16,1	75	100
	Avec diplôme supérieur	12,5	21,9	65,6	100
SI	Sans diplôme supérieur	6,5	24	69,6	100
	Avec diplôme supérieur	9,3	38,2	52,5	100

Source : Base de données EUROSTUDENT VI.

¹⁵ Voir par exemple M. Ballatore, ERASMUS et la mobilité des jeunes Européens, éd.Puf, coll Éducation et société, 2010..

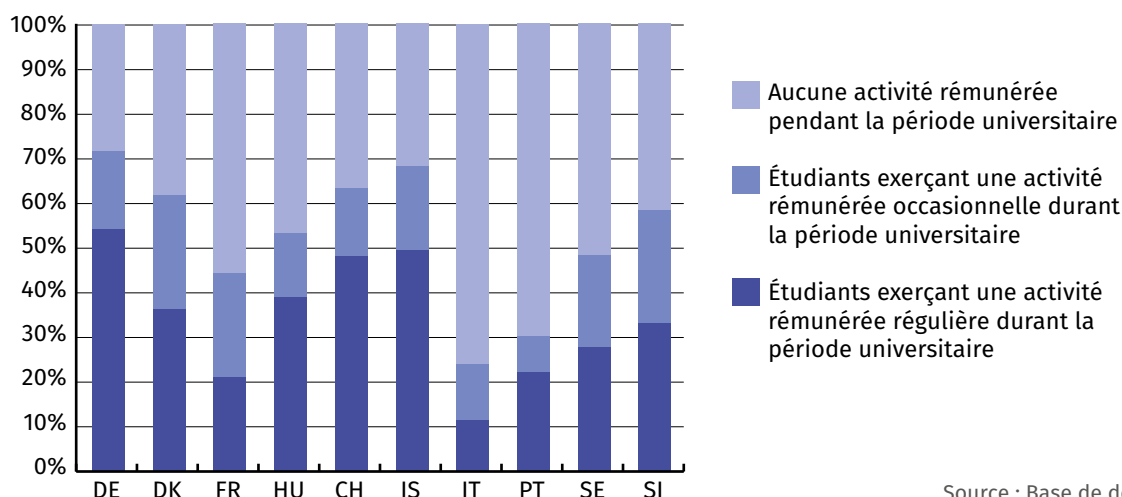
L'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE : UNE RÉALITÉ VARIÉE

En moyenne, un peu plus de la moitié des étudiants dans l'ensemble des pays EUROSTUDENT ont une activité rémunérée pendant l'année

universitaire et un tiers déclare que c'est une activité régulière. La proportion d'étudiants ayant une activité rémunérée passe même à environ 70% si on inclut

la période des vacances. La proportion d'étudiants exerçant une activité rémunérée pendant la période universitaire tend à augmenter avec l'âge des étudiants.

GRAPHIQUE 11 : EXERCICE D'UNE ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE PENDANT LA PÉRIODE UNIVERSITAIRE (EN %)



Source : Base de données EUROSTUDENT VI.

Parmi les pays sélectionnés, les plus faibles proportions d'étudiants exerçant une activité rémunérée au cours de la période universitaire s'observent en Italie, au Portugal et en France où au plus 44% des étudiants ont un emploi (régulier ou occasionnel).

En Italie, en outre, la part d'étudiants exerçant une activité rémunérée a diminué au cours des trois dernières années, confirmant une tendance déjà observée et semblant être une conséquence directe de la crise économique (qui impacte en particulier les

contrats courts et les jeunes)¹⁶. En France, un peu moins de la moitié des étudiants ont une activité rémunérée et parmi eux 45% font un stage rémunéré, une alternance, ou une activité liée à leurs études.

12

¹⁶ See <https://ec.europa.eu/eurostat/en/web/products-eurostat-news/-/EDN-20170811-1>

AVEC LE SOUTIEN DU PROGRAMME ERASMUS+ DE L'UNION EUROPÉENNE

eurostudent.eu
★★★★★



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA VIE ÉTUDIANTE

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA VIE ÉTUDIANTE
60 boulevard du lycée - CS 30010
92171 Vanves CEDEX
Tél. 01 71 22 98 00
Courriel communication.ove@cnous.fr
Site www.ove-national.education.fr

Twitter @ove_national
Facebook www.facebook.com/ovenational

OVE INFOS
Directrice de publication: Monique Ronzeau
Coordination scientifique: Olivier Rey, Élise Tenret
Coordination éditoriale: Merryl Gouy
Conception graphique: agence Comme un Arbre!
Réalisation: agence LATITUDE
www.agence-latitude.fr - 0613/19
© OVE 2019 - ISSN: 1638-8542